

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Ancien Code	PEGE2B42FF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB2420		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Maryline FAYT</b> (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Dorothee DEBLIQUY</b> (dorothee.debliquy@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be) HELHa Loverval <b>Camille PROVOST</b> (camille.provost@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire.

Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination;
- d'adopter une posture réflexive

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B42FFA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEGE2B42FFB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B42FFA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEGE2B42FFB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Ancien Code	6_PEGE2B42FFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2421		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Maryline FAYT</b> ( <a href="mailto:maryline.fayt@helha.be">maryline.fayt@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées lors des cours.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Notions fondamentales théoriques : Démocratie, citoyenneté et autres définitions associées, fonctionnement d'un stéréotype et réflexion sur les stéréotypes de genre. Des réflexions liées au handicap, à l'intolérance, à la précarité, aux différentes cultures et morales.

### Démarches d'apprentissage

Diverses formules pourront être exploitées, individuellement ou en sous-groupes : Présentations de problématiques, rencontre de personnes-ressources...

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges, aides et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles à l'École Normale en fonction des demandes et besoins des étudiants.

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Outils pédagogiques, Internet, reportages vidéos, PowerPoint et autres documents.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le cours sera évalué sur l'implication lors des démarches actives, le travail de recherche et préparatoire aux différentes interventions.

Les modalités pratiques seront précisées lors des séances de cours.

La présence lors des visites et des interventions (étudiants et personnes-ressources) est obligatoire.

Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliqueront un zéro.

L'échec d'une des deux activités d'apprentissage de l'UE 42 n'est pas absorbant et implique donc de ne devoir repasser que l'AA concernée par l'échec

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	100		
Période d'évaluation					Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Ancien Code	6_PEGE2B42FFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2422		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Maryline FAYT</b> ( <a href="mailto:maryline.fayt@helha.be">maryline.fayt@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours a pour but d'amener les futurs enseignants à aller à la rencontre d'autres horizons, de milieux partenaires de l'école ; à se décentrer par rapport à leur système de référence.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive ;
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté ;
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et sa pratique.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours abordera différentes thématiques liées aux "à-côtés" de l'enseignement ainsi qu'aux mesures et dispositions à prendre dans des cas bien spécifiques que l'on peut rencontrer dans le milieu scolaire.

### Démarches d'apprentissage

Diverses formules pourront être exploitées, individuellement ou en sous-groupes : Présentations de problématiques, rencontre de personnes-ressources, investigation concernant une organisation à caractère social et/ou culturel.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges, aides et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles à l'École Normale en fonction des demandes et besoins des étudiants.

### Sources et références

<http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/>; texte du magazine "Prof"; conférence par un assistant social travaillant dans une AMO

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Informations et documents disponibles auprès du titulaire du cours.

Notes de cours.

Personnes-ressources extérieures.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le cours sera évalué sur l'implication lors des démarches actives, le travail de recherche et préparatoire aux différentes interventions.

Les modalités pratiques seront précisées lors des séances de cours.

La présence lors des visites et des interventions (étudiants et personnes-ressources) est obligatoire.

Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliqueront un zéro.

L'échec d'une des deux activités d'apprentissage de l'UE 42 n'est pas absorbant et implique donc de ne devoir repasser que l'AA concernée par l'échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	100				
Période d'évaluation					Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).